

Cercle Philanthropique
Les Amis Réunis
BELGRADE

Président: Docteur V. BRASSINE

COMPTE CHÈQUES POSTAUX N° 172605
de M. GEYSKENS, Trésorier



Belgrade, le 8 février 1950.

Monsieur J. abras
Bourgmestre
Belgrade.

Monsieur le Bourgmestre

Depuis 25 années, vous le savez, le Cercle Philanthropique Les Amis Réunis que vous connaissez si bien prospère amicalement et charitablement dans la Commune.

Le Comité et les Membres du Cercle ont décidé de fêter cette année encore, le 11 juin, le XXV^e anniversaire de la fondation de leur Société.

Ils ont pensé que cette date coïncidant avec celle de la Kermesse locale vous pourriez peut être laisser aux Amis Réunis à titre exceptionnel d'ailleurs, le soin d'organiser la fête communale de Belgrade en même temps que leur programme de XXV^e anniversaire.

Le programme définitif des festivités projetées n'est pas arrêté mais il conviendrait, Monsieur le Bourgmestre que nous obtenions au plus tôt l'accord de principe de la Commune si nous devons comme nous le proposons organiser la Kermesse.

Il va de soi que la réalisation d'un programme digne à la fois et de la Kermesse de Belgrade et d'un XXV^e

anniversaire d'un cercle aussi actif que les Amis Réunis,
nécessite une avance de fonds assez considérable.
Nous connaissons la compréhension habituelle de
notre administration communale en pareilles circonstances
et nous ne doutons pas qu'en même temps que l'accord
de principe sollicité plus haut, elle vaudra également
informer notre Président du montant du subside qu'elle
nous consent pour les festivités annoncées.

Nous vous remercions au nom de tous les membres
du Cercle des Amis Réunis pour la solution favorable que
vous voudrez apporter à la présente, nous l'espérons, et
nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, en nos
sentiments de haute considération.

Au nom du Comité

Le Secrétaire

Billiel

Comme le précédent

les 11-12-13 et 14 juin prochain
grande Kermesse annuelle de rehausse pour

les festivités du LXV anniversaire de la fondation
du Cercle Philanthropique "les amis héris" "

Dimanche 11 Juin 1950.

COMMUNE DE BELGRADE.

PROVINCE DE NAMUR.

Extrait du registre aux délibérations du Collège Echevinal.

Présents : MM. Abras Joseph, Bourgmestre-Président; Genot Emile et Fraiture Robert, Echevins et Collette, Secrétaire.

Objet : TOMBOLA.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Belgrad

Vu la demande formulée par le Cercle Philantropique "Les Amis Réunis de Belgrade tendant à pouvoir organiser, à l'occasion du XXVème Anniversaire de leur Cercle, une tombola au profit de leur caisse de bienfaisance en vue d'interventions philanthropiques éventuelles telles que celles dont ce cercle s'est occupé à maintes occasions depuis sa création et bien connues dans la commune,

Vu la loi du 31 décembre 1851, les instructions ministérielles des 28 avril 1852 et 5 juillet 1875 et de l'article 90, I° de la loi communale,

ARRETE :

L'autorisation demandée est accordée aux conditions suivantes :

- 1°) le nombre de billets à émettre sera de 5.000 au prix de 5 frs chacun
- 2°) l'émission des billets ne sera faite et annoncée que dans la commune et ne sera publiée que dans les journaux qui s'y impriment;
- 3°) les lots consisteront en objets divers. La tombola ne comprendra aucun objet en monnaie ou immédiatement réalisable en espèces. La valeur des lot atteindra le tiers de celui des billets.
- 4°) les opérations seront terminées avant le 20 juin 1950, le tirage ayant lieu le 18 juin 1950 et s'effectuera sous le contrôle de Monsieur l'Huissier Danzin à Namur. Il en sera rendu compte à l'Administration communale.

Expédition du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Gouverneur de la Province, à Monsieur le Procureur du Roi, pour information, et aux demandeurs.

En séance, à Belgrade, le 8/4/1950.

Par le Collège :

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

COMMUNE DE BELGRADE.

PROVINCE DE NAMUR.

Extrait du registre aux délibérations du Collège Echevinal.

Présents : MM. Abras Joseph, Bourgmestre-Président: ~~Conet Emile~~ et
Fraiture Robert, Echevin et Collette, Secrétaire.

Objet : TOMBOLA.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Belgrade,

Vu la demande formulée par le Cercle Philantropique "Les Amis Réunis" de Belgrade tendant à pouvoir organiser, à l'occasion du XXVème Anniversaire de leur Cercle, une tombola au profit de leur caisse de bienfaisance en vue d'interventions philanthropiques éventuelles telles que celles dont ce cercle s'est occupé à maintes occasions depuis sa création et bien connues dans la commune,

Vu la loi du 31 décembre 1851, les instructions ministérielles des 28 avril 1852 et 5 juillet 1875 et de l'article 90, 1° de la loi communale,

ARRETE :

L'autorisation demandée est accordée aux conditions suivantes :

- 1°) le nombre de billets à émettre sera de 5.000 au prix de 5 frs chacun;
- 2°) l'émission des billets ne sera faite et annoncée que dans la commune et ne sera publiée que dans les journaux qui s'y impriment;
- 3°) les lots consisteront en objets divers. La tombola ne comprendra aucun objet en monnaie ou immédiatement réalisable en espèces. La valeur des lot atteindra le tiers de celui des billets.
- 4°) les opérations seront terminées avant le 20 juin 1950, le tirage ayant lieu le 18 juin 1950 et s'effectuera sous le contrôle de Monsieur l'Huissier Danzin à Namur. Il en sera rendu compte à l'Administration communale.

Expédition du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Gouverneur de la Province, à Monsieur le Procureur du Roi, pour information, et aux demandeurs.

En séance, à Belgrade, le 8/4/1950.

Par le Collège :

Le Secrétaire,



Le Bourgmestre,



Cercle Philanthropique
Les Amis Réunis

BELGRADE

Président: Docteur V. BRASSINE

COMPTE CHÈQUES POSTAUX N° 172605
de M. GEYSKENS, Trésorier

Signet

Belgrade, le 31 mars 1950.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins
de la Commune de Belgrade.

Messieurs,

Nous soussignés BRASSINE V., Docteur en médecine et ABRAS J., Contremaître à la S.N.C.F.B., respectivement Président et Vice-Président du Cercle Philanthropique "Les Amis Réunis" avons l'honneur de solliciter l'autorisation d'organiser une tombola communale à l'occasion du XXVme anniversaire de notre Cercle.

Nous nous déclarons responsables de l'organisation et de la régularité des opérations.

Les fonds recueillis sont destinés à alimenter notre Caisse de bienfaisance en vue d'intervention philanthropiques éventuelles telles que celles dont notre Cercle s'est occupé à maintes occasions depuis sa création et bien connues dans la commune.

Le nombre de billets à émettre est de 5000 et le prix du billet est fixé à 5,00frs.

La date du tirage est fixée au 18 juin 1950 et s'effectuera sous le contrôle de M. l' Huissier Danzin à Namur.

La valeur des lots atteindra le 1/3 de celle des billets.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Cercle:

Le Vice-Président,

Le Président,

J. ABRAS

V. BRASSINE

J. Abras

V. Brassine

Cercle Philanthropique
Les Amis Réunis

BELGRADE

Président: Docteur V. BRASSINE

COMPTES CHÈQUES POSTAUX N° 172605

de M. GEYSBENS, Trésorier

Aiglet

Belgrade, le 31 mars 1950.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins
de la Commune de et à Belgrade.

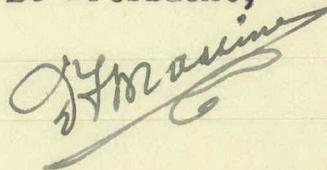
Messieurs,

Nous avons bien l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 29 mars courant et, conformément à la décision prise par votre Collège, nous vous adressons une nouvelle demande donnant tous les renseignements demandés.

Dans l'espoir d'une prompte et favorable réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Cercle "Les Amis Réunis"

Le Président,



Cercle Philanthropique
"Les Amis Réunis"
BELGRADE.

Belgrade, le 22 mars 1950.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins
de la Commune de et à Belgrade.

Messieurs,

A l'occasion des fêtes que nous comptons organiser pour
célébrer le XXVe anniversaire de la fondation de notre Cercle,
nous avons l'honneur de vous demander de nous autoriser à
organiser une tombola communale.

Dans l'espoir qu'une suite favorable pourra être réservée
à notre demande, nous vous en remercions et vous prions de
vouloir bien agréer, Messieurs, l'assurance de notre considéra-
tion très distinguée.

Pour le Cercle "Les Amis Réunis"

Le Président,



COMMUNE DE BELGRADE

PROVINCE DE NAMUR

Belgrade, le 29 mars 1950.

Cercle Philanthropique "Les Amis Réunis"

Belgrade

Monsieur le Président,

Le Collège a pris connaissance de votre lettre du 22 dito et vous prie de lui faire parvenir une demande spéciale; celle-ci doit obligatoirement:

- 1° contenir la déclaration que les demandeurs se rendent responsables de la tombola,
- 2° indiquer le mode d'emploi des fonds et les conditions dans lesquelles la tombola fonctionnera ainsi que toutes les circonstances de nature à éclairer le Collège,
- 3° le nombre de billets à émettre et le prix du billet,
- 4° la valeur des lots,
- 5° la date à laquelle les opérations seront terminées

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération très distinguée.

Par le Collège:

Le Secrétaire.

Le Bourgmestre.

Cercle Philanthropique
Les Amis Réunis
BELGRADE

Belgrade, le 22 mars 1950.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins
de la Commune de Belgrade

Messieurs,

Suite à votre lettre en date du 28 février 1950, nous sommes au regret de porter à votre connaissance que notre Cercle renonce à l'organisation de la Kermesse du 11 juin prochain.

A l'occasion du XXVe anniversaire de sa fondation, notre Société escomptait mettre sur pied des festivités qui non seulement auraient pu intéresser toute la population mais auraient, en outre, enlevé à la fête locale cette impression de torpeur qui la caractérise depuis quelques années.

Pour la réalisation de ces festivités nous comptions naturellement tant sur l'appui moral que financier de la Commune.

Comme il lui est matériellement impossible de dépasser le subside de 1000 frs alloué généralement aux Comités de Jeunesse et que d'autre part nous ne pouvons envisager de mettre complètement à charge de notre Caisse les frais que ces fêtes auraient entraînés, nous sommes donc forcé de renoncer à nos projets et d'élaborer un programme, indépendant de la Kermesse que nous aurons soin de soumettre à votre approbation.

Veuillez bien agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Cercle "Les Amis Réunis"
Le Président,

COMMUNE DE BELGRADE.

PROVINCE DE NAMUR.

Belgrade, le 28/2/1950.

"
Cercle Philantropique les Amis Réunis "

Belgrade.

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 8 dito nous informant de votre décision de fêter le II juin prochain le XXVème anniversaire de la fondation de votre cercle.

Nous vous félicitons de votre belle initiative et vous remercions de bien vouloir faire coïncider cette fête avec la kermesse annuelle. Nous marquons notre accord pour l'organisation par votre cercle de la kermesse annuelle de juin, sous réserve de nous communiquer le programme des festivités en vue de l'approbation.

Dès approbation de ce programme, nous liquiderons au profit de votre cercle, le subside annuel inscrit pour la kermesse de juin, soit I.000 francs.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération très distinguée.

Par le Collège :

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

Belgrade, le 9 juin 1950.

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai bien reçu votre aimable invitation à la réception de dimanche prochain et je vous en remercie -

A mon grand regret, je ne pourrai y assister - mon fils, en traitement dans une clinique à Alost depuis 8 jours, doit subir demain, une opération chirurgicale très grave.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser et d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Jearinam



Belgrade, le 4 juin 1950.

Monsieur le Bourgmestre
et les membres du Conseil Communal
Belgrade.

Messieurs.

Le Comité et les membres des Amis Réunis vous remercient de l'honneur que vous leur faites en les invitant à la réception organisée à leur intention à l'occasion du XXV^e anniversaire de leur Cercle.

Ils se font un devoir de répondre à votre invitation.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute considération

Au nom du Comité,

Le Secrétaire,

J. Lilić

Belgrade, le 20 mai 1950.

A Messieurs les Bourgmestre
et Echevins de la Commune de Belgrade.

Messieurs,

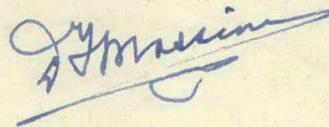
Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le programme des festivités que nous comptons organiser à l'occasion du XXVème anniversaire de la fondation de notre Cercle .

Nous osons croire que ce programme recevra l'agrément de votre Collège.

Nous vous prions de vouloir bien agréer, Messieurs , l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Comité:

Le Président,



COMMUNE DE BELGRADE
PROVINCE DE NAMUR

Belgrade, le 31 mai 1950.

A Monsieur le Docteur Brassine
Président du Cercle Philanthropique "Les Amis Réunis"
Belgrade

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Collège Echevinal, dans sa séance du 26 mai écoulé, a approuvé le programme des festivités projetées à l'occasion du XXV anniversaire de la fondation de votre Cercle Philanthropique.

Par la même occasion, nous portons à votre connaissance que les Autorités Communales recevront les Membres du Comité du Cercle Philanthropique "Les Amis Réunis" le dimanche 11 juin prochain, à 17 heures, à la Maison Communale.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération très distinguée.

Par le Collège:

Le Secrétaire.

Le Bourgmestre.

Cercle Philanthropique
"Les Amis Réunis"

Belgrade, le 20 mai 1950.

Belgrade.

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins
de la Commune de Belgrade.

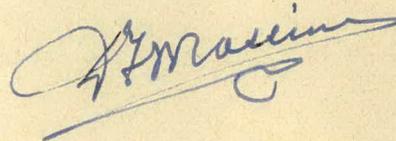
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien autoriser notre Cercle à pouvoir collecter, le dimanche 11 juin 1950, en faveur des victimes de la catastrophe de Trazegnie.

Dans l'espoir qu'une suite favorable pourra être donnée à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Comité:

Le Président,



COMMUNE DE BELGRADE

Belgrade, le 31 mai 1950.

PROVINCE DE NAMUR

A Monsieur le docteur Brassine

Président du Cercle Philanthropique "Les Amis Réunis"

Belgrade

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre demande du 20 mai dernier, nous avons l'honneur de vous informer que nous autorisons le Cercle Philanthropique "Les Amis Réunis" à collecter, le 11 juin prochain, en faveur des victimes de la catastrophe de Trazegnies.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Par le Collège:

Le Secrétaire.

Le Bourgmestre.

Commune de Belgrade.

A l'occasion du XXVeme anniversaire de la fondation
du Cercle Philanthropique "Les Amis Réunis"

Dimanche 11 juin 1950

A 15 heures - Cortège allégorique avec la participation des Sociétés
locales et des phalanges musicales de Belgrade, Malonne et Rhisnes.

Formation du cortège : Chemin de la Plaine.

Concert par l'Harmonie de Malonne
Sous la direction de M. J. Thône.

A 15,30 heures . - Mise en marche par l'Avenue Joseph Abras, rue Deneu-
moustier, rue Edmond Delahaut, rue V. Genot, , rue Nélis, rue Deneumoustier.

A 17 heures,30 CONCERT par l'Harmonie communale de Belgrade, sous la
Place communale direction de M. Bellery.

A 18,30 heures - Concert par la Fanfare Ste Cécile de Rhisnes , sous
Avenue Jos. Abras la direction de M. Fosséprez.
Impasse Jadot.

A 20 heures Bal champêtre.
Place communale - Orchestre 1925 -

Lundi 12 juin.

A 9,30 heures - Service religieux à la mémoire des trépassés de la
commune et en particulier pour les "Amis Réunis" décédés.

Dimanche 18 juin

A 17,30 heures . - Concert par le Cercle Choral "Les XXII" de Namur
Salle Dejeolier. sous la direction de M. G. Denis.

Tirage de la Tombola sous le contrôle de M.
l'Huissier L. Danzin de Namur.

Entrée gratuite.

Le Comité.

Approuvé par le Collège .

Le Bourgmestre,
Abras J.

Le Secrétaire
Colette A.

à 14h. réception par les autorités de la commune de
Cercle Philanthropique des Amis Réunis -

~~à~~ à 14h dans tous les cafés

13 Juin - Salle Dejeolier - Grand bureau de Charles - nombreux

5
Donner les prochaines mensurations attention française